

**L'inauguration du monument aux morts de Clermont le 30 septembre 1923.
Rappeler le glorieux sacrifice et le devoir, affirmer l'immortalité des combattants disparus.**

Delphine Labeau

Dès 1919, la commémoration de la disparition tragique d'une génération débute : 1 350 000 hommes jeunes sont morts dans les combats, alors la France connaît une natalité très basse. Une série de lois (1919-1925) organise l'érection de ces monuments aux morts, puis les cérémonies qui doivent s'y tenir.

Pour financer ces monuments, de nombreuses municipalités ouvrent des souscriptions publiques, celle de Clermont rapportera 24 242 francs ⁽¹⁾. Le 16 mai 1920, le Comité des Anciens Combattants dont le Président est M. Lebrun organise activement la collecte des fonds lors d'une fête. Cette journée rapporte alors la somme de 17 345 francs. L'Etat accorde une subvention proportionnelle aux pertes de la commune allant de 10 à 15% de la dépense. Enfin, la commune a ajouté 8 000 francs au budget municipal supplémentaire de 1921.

Le lieu de construction du monument est soigneusement étudié, il doit être un lieu fréquenté de tous: près de l'église, de la mairie, de l'école ou de la place publique. A Clermont, c'est en 1921 que le projet se concrétise : le site du square de l'ancien hospice est très vite choisi.

Le sculpteur Émile Pinchon, l'architecte Nestor Boudoux ainsi que le projet de construction du monument ont déjà fait l'objet d'un précédent article ⁽²⁾.

Le monument, une fois érigé, est inauguré en grande pompe. C'est l'occasion pour la commune de retracer le parcours singulier « Des enfants de Clermont morts pour la France ». Pour les familles des soldats inscrits dans la pierre, cette cérémonie est une véritable inhumation et une étape du deuil. Cette inauguration est doublée à Clermont de la remise

de la Croix de Guerre à la ville et surtout de la venue pour cette double occasion le 30 septembre 1923 du Ministre de la Guerre et des Pensions : André Maginot ⁽³⁾.

La journée est donc marquée par une osmose religieuse et patriotique où les thèmes du devoir et du sacrifice immortel sont déclinés sur un fond politique d'intransigeance envers l'Allemagne.

Les articles de presse relatant cette journée prennent une grande place dans les éditions locales. De plus, la venue du Ministre de la Guerre à Clermont a été longuement préparée par des échanges de courrier entre la Mairie et la Préfecture ⁽⁴⁾. Ce sont ces deux sources qui ont été étudiées pour l'écriture de cet article.



Gazette libérale et Semeur de l'Oise, le 29 septembre 1923.
Archives municipales de Clermont.

¹ ADO, 2 O 2750.

² Cl. Boulet, « Le monument aux morts de Clermont et le sculpteur Émile Pinchon (1872-193) », *Société archéologique et historique de Clermont*, tome 42, années 2006-2009, p. 212 à 217.

³ André Maginot, dont le nom reste associé à la ligne de fortification, a organisé, à Verdun, la cérémonie du choix du Soldat Inconnu, le 10 novembre 1920 et allumera la flamme, le 11 novembre 1923, sous l'Arc de triomphe.

⁴ ADO, Mp 280.

La préparation de la journée

La venue du Ministre à Clermont est le fruit d'une longue préparation orchestrée par le député Désiré Bouteille, issu de l'Entente Républicaine démocratique originaire d'Auchy-la-Montagne, du Maire Juste Vaillant réélu en 1992, et de M. Lebrun Président des Combattants Clermontois.

Le Préfet de l'Oise, Pierre Linarés, sur sollicitation du député Bouteille, propose, pour l'occasion, au Ministre de l'Agriculture la remise de la médaille du mérite agricole pour la croix d'Officier M. Zollikofer, pour la croix de Chevalier, M. Henri. Sont proposés au Ministre de l'Instruction publique pour les palmes d'Officier de l'Instruction Publique M. Mats, premier adjoint de Clermont, pour les palmes d'officier d'Académie Messieurs Merlin, publiciste, Ernest Vaillant, professeur de musique, Heudeland, Achez, Fauqueux (économe de l'hospice), et Praquin (sous-économe de l'hospice). La réponse du Ministre de l'Instruction Publique au Préfet le 29 septembre 1923 est très claire « en raison d'une décision prise précédemment par le gouvernement, il ne peut être décerné de distinction honorifique au cours d'une cérémonie en l'honneur des Morts de la guerre. Il n'est prévu d'exception à cette règle qu'en faveur des Anciens Combattants ».

De la célébration religieuse aux discours politiques

Cette journée occupe une place importante dans la presse ⁽⁵⁾. *La Gazette libérale*, *La Gazette de l'Oise*, *le Moniteur de l'Oise*, *la Démocratie de l'Oise*, *le Journal de Clermont* étaient représentés lors de cette journée.

La journée a débuté par un service religieux en l'église Saint-Samson décrite par les journalistes comme trop petite pour l'occasion mais aussi décorée de fleurs et de drapeaux tricolores. Un catafalque imposant a été aussi dressé au milieu de la nef. L'office a été célébré par M. l'abbé Charpentier, ancien combattant.

Le Ministre André Maginot est arrivé après la célébration religieuse, devant l'hôtel de ville escorté par des gendarmes et par un peloton du 5^{ème} chasseur. Pour l'arrivée en voiture, un arc de triomphe a été élevé, rue de Paris. Dans la salle des gardes, le Préfet Pierre Linarés a présenté au Ministre les fonctionnaires du département et le Maire Juste Vaillant les conseillers municipaux. Le cortège s'est ensuite déplacé au lieu du banquet, salle Gambetta. Le menu nous est connu par les écrits des journalistes : croustons de jambon d'York à l'italienne, aloyau braisé et haricots verts et poulets farcis au cresson. Cent cinquante convives sont présents à ce banquet.

Au moment des toasts, le Préfet de l'Oise a prononcé le premier discours rappelant les heures terribles de Clermont et le comportement exemplaire du Maire Jean-Marie Saint-Denis. Après ce premier discours, un second a été prononcé par le Maire de la ville enfin le Conseiller général Désiré Bouteiller a pris la parole. Dans son allocution, il a rendu hommage au Ministre Maginot et à ces faits de guerres puis au contexte politique national résumé par l'expression « bloc national ». L'inauguration d'un monument aux morts est aussi un moment où sont lancées des idées politiques, en effet les discours seront intégralement retranscrits dans la presse locale les jours suivants. A Beauvais, ces discours ont même fait l'objet d'une publication en 1924 ⁽⁶⁾. Le député Bouteille dit ainsi : « l'Union que vous avez souhaitée, Monsieur le Ministre a été réalisée ici. Depuis 1919, nous avons ici un conseil municipal d'Union sacrée ».

Le Ministre Maginot a engagé les réflexions sur la politique extérieure du gouvernement. En effet, de 1919 à 1924, une formation du nom de « bloc national » a remporté les élections législatives. Les ministres qui se sont succédés durant cette période souhaitent que le traité de Versailles soit appliqué à la lettre. André Maginot prononce notamment les paroles suivantes : « le contribuable français est arrivé à la limite de son effort de contribution et il est juste que ce soit l'ennemi coupable d'une lâche agression et qui fit mal, qui répare ou nous donne les moyens de réparer nos ruines ». Il est intéressant de replacer l'année 1923, date de l'inauguration, dans son contexte international. Le gouvernement Poincaré en conséquence du retard pris par la jeune République de Weimar dans les paiements des dommages de guerre a, en effet, décidé l'occupation de la Ruhr. Cette intransigeance financière envers l'Allemagne est parfois qualifiée de « Verdun financier ». Elle a rendu impopulaire la politique du « Bloc national » faisant craindre un retour de la guerre, à l'heure où la France panse encore ses plaies et rend hommages à ses morts.

⁵ *Le démocratie de l'Oise*, article du 6 octobre 1923, ADO, Mp 280.

Journal de Clermont, ADO, 111 PRSP 109.

Le Moniteur de l'Oise, article du 2 octobre 1923, ADO, 131 PRSP 320.

⁶ ADO, 2 Br 661.



Carton d'invitation pour la tribune officielle, 30 septembre 1923. [Archives Départementales de l'Oise](#), cote Mp 280.

L'inauguration du gisant : vers une gloire immortelle

Après le déjeuner, un cortège s'est formé pour se rendre au monument aux morts. Tous les habitants sont décrits comme participant à cette cérémonie, ce moment est une grande procession communale. Les différents articles de presse le décrivent comme le point culminant de l'après-midi, les familles des soldats tombés au combat sont présentes et tout est mis en place pour rendre à ces Clermontois une gloire immortelle.

Un voile a été posé sur le soldat couché d'Émile Pinchon. Les banderoles et les drapeaux tricolores ornent le square et *la Marseillaise* retentit au moment où le voile laisse apparaître le soldat gisant.

Les enfants des écoles sont les premiers acteurs de cette cérémonie et tout est mis en place pour que cette jeune génération perpétue le souvenir des combattants disparus. Les jeunes filles sont décrites avec des nœuds tricolores dans les cheveux et les garçons sont vêtus d'une ceinture rouge. Le cortège d'écoliers a défilé depuis la salle Gambetta, chacun d'entre eux porte une pancarte avec le nom d'un soldat. Cette idée a été trouvée par M. Lebrun, Président des Anciens Combattants, sa volonté est « d'apprendre aux générations futures à connaître leur nom et vénérer leur mémoire ». A l'annonce du nom du soldat, un à un, les enfants viennent s'incliner devant le gisant, les garçons répondent par un « Présent pour lui » et les petites filles « Mort au champ d'honneur ». Les thèmes du devoir et du sacrifice glorieux sont clairement déclinés par cet hommage (7). Ces pancartes sont aussi, par la suite, soulevées lors du discours du Président des Anciens Combattants lors des paroles suivantes « quant à nous autres pères, mères, épouses, orphelins si cruellement éprouvés, en cet instant glorieux, toutes nos pensées, tous nos souvenirs si doux s'envolent vers ceux que nous avons tant pleurés et qui nous réunissent aujourd'hui. Nous évoquons leur douce physionomie, leurs yeux pleins de bonté, leur visage emprunt de cette bonhomie qui caractérise les hommes fortement trempés. Et pour les revoir tous les uns après les autres, en cet instant même je crie de toutes mes forces : Debout les morts ! ». Sur ces derniers mots, les enfants ont, alors, levé bien haut les pancartes symbolisant chaque soldat. A cet instant, nous imaginons aisément les émotions vécues par les familles et le public entier.

La clôture de la journée : la remise de la croix de guerre

Par décision du 12 août 1920, la ville de Clermont a été citée à l'ordre de l'Armée : « Ville occupée par l'ennemi en 1914 qui a été sauvegardée par la courageuse attitude de sa population. En 1918, a été l'objet de fréquents et violents bombardements par avions sans cesser d'avoir confiance en la Victoire finale ». La croix de guerre est remise par le Ministre Maginot, devant l'hôtel de ville, à Mademoiselle Delacour et à deux demoiselles d'honneur. Les trois jeunes filles portaient un coussin aux armes de la ville.

Au cours d'un ultime discours (en tout, neuf sur la journée), le député Bouteille a clôturé la journée en rendant un grand hommage au Ministre Maginot, salué comme le représentant du peuple qui s'est battu avec le peuple (8).

⁷ Selon Annette Becker, chaque monument reproduit au moins une de ces trois idées: la foi dans la Patrie avec le coq terrassant l'aigle; le devoir et le sacrifice avec la statue ou la sculpture du soldat; l'arrière avec les femmes qui tournent les obus ou qui pleurent le disparu.

⁸ En effet, André Maginot en 1914 s'était porté volontaire au combat, monté en patrouille offensive et il a été grièvement blessé à la jambe. A partir de 1917, il avait repris ses occupations parlementaires, mais sa jambe est restée toute sa vie inerte, l'obligeant à se déplacer avec une canne.

Sources :

[Archives départementales de l'Oise :](#)

2 Op 2750

Mp 280

111 PRSP 109

131 PRSP 320

Archives municipales de Clermont :

Gazette libérale et Semeur de l'Oise, édition du 29 septembre 1923.

Bibliographie :

BECKER A., *Les Monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988.

BOULET Cl., « Le monument aux morts de Clermont et le sculpteur Émile Pinchon (1872-193) », *Société archéologique et historique de Clermont*, tome 42, années 2006-2009, p. 212 à 217.

DALISSON R., *Les guerres et la mémoire. L'enjeu identitaire des fêtes de guerre en France depuis 1870*, Paris, CNRS, 2013.
